

Qui pourra jamais dire le nombre de péchés commis, le nombre d'âmes perdues par suite de la lecture d'un de ces livres immoraux que l'on appelle des romans à sensation.

Hélas, N. T. C. F., c'est avec un sentiment de profonde amertume que nous avons dû le constater, des écrivains oublieux de leur mission, et du respect qu'ils doivent à leurs lecteurs, se permettent trop souvent de reproduire dans les colonnes des journaux, des feuilletons ou des récits dans lesquels se trouvent un esprit antichrétien, des doctrines erronées, des intrigues criminelles, des conclusions immorales. Que ceux qui ont assumé la responsabilité, assurément très grande, de ces publications, se souviennent qu'ils devront répondre devant Dieu de toutes les âmes qu'ils auront menées à la ruine spirituelle, en publiant volontairement de ces écrits empoisonnés, qui répandent dans les cœurs et les intelligences le venin du vice et de l'impiété.

Que les parents veillent avec soin sur les lectures de leurs enfants ; qu'ils soient spécialement en garde contre les librairies ou bibliothèques *circulaires*, dans lesquelles on expose en vente, on loue, ou on prête des livres, surtout des romans mauvais, même de ceux qui sont connus pour être positivement défendus par l'Eglise ; cette surveillance seule pourra tenir éloigné du foyer domestique, l'ennemi le plus dangereux de la famille, le mauvais livre.

Enfin, N. T. C. F., avant de terminer cette Lettre, Nous voulons vous dire un mot des sociétés ouvrières. L'Eglise, assurément, bénit et encourage les associations formées dans un but religieux, patriotique et charitable, et dont l'objet particulier est de protéger les familles contre les atteintes de la misère. Ces sociétés se proclament hautement catholiques, reconnaissent pratiquement l'autorité de l'Eglise, et acceptent volontiers la direction morale du prêtre.

Elles ne sont pas conduites par des chefs étrangers à notre religion ou complètement inconnus ; ne lient point leurs membres par des secrets, et n'ont point de cérémonies rappelant les rites maçonniques ; en un mot, loin d'être à craindre par leur organisation, leurs principes ou leurs tendances, elles se recommandent hautement, tant par l'esprit sincèrement catholique qui les anime, que par les avantages spirituels et matériels qui en découlent pour les membres et leurs familles.

Nous exhortons les fidèles à s'y enrôler de préférence à